

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.CollectionBoite_007-2-chem | \[Curation\] ItemDeslandes. De l'onanisme \[photocopie\]](#)

Deslandes. De l'onanisme [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb007_f0094

SourceBoite_007-2-chem | [Curation]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Deslandes, Léopold](#)

Références bibliographiques[Deslandes, De l'onanisme et des autres abus vénériens considérés dans leurs rapports avec la santé](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb303320887>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Deslandes, Léopold (1796 -- 1796)

TITRE

De l'onanisme et des autres abus vénériens considérés dans leurs rapports avec la santé

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE

1835

EDITEUR

Paris : A. Lelarge : Delaunay , 1835

539

ne manqueraient pas d'y devenir l'occasion de railleries intolérables, ou l'objet d'une curiosité dangereuse; ensuite elles entretiennent, dans les parties génitales, malgré tous les soins qu'on peut prendre, une chaleur, une irritation et une humidité continuelles. Les bords de la pièce principale peuvent aussi déterminer des excoriations et des entamures, même très profondes, comme nous en avons rapporté un exemple d'après M. Bielt¹. Cependant, je le répète, ces appareils ont très souvent été utiles, et on aurait tort de les négliger.

¹ Voyez p. 428.

